

Commune de
Saint-Lubin-de-la-Haye
Eure-et-Loir

Révision du **Plan Local d'Urbanisme**



LISTE DES ELEMENTS BÂTIS ET DE PAYSAGE IDENTIFIES AU TITRE
DES ARTICLES L151-19 ET L151-23 DU CODE DE L'URBANISME

4.3

- ▶ Prescription de la révision du Plan Local d'Urbanisme le 23 avril 2015
- ▶ Arrêt du projet le 19 février 2019
- ▶ Dossier soumis à enquête publique du
- ▶ Révision du Plan Local d'Urbanisme approuvée le

Vu pour être annexé à la
délibération du conseil municipal du
19 février 2019

arrêtant la révision
du plan local d'urbanisme
de la commune de
Saint-Lubin-de-la-Haye
Le Maire,

PHASE :

Arrêt

 **en perspective**
urbanisme & aménagement

2 rue des Côtes - 28000 Chartres

■ TEL : 02 37 30 26 75

■ courriel : agence@enperspective-urba.com

Éléments bâtis identifiés au titre de l'article L151-19 du Code de l'urbanisme

L'article L151-19 du Code de l'urbanisme précise que : « le règlement peut identifier et localiser les éléments de paysage et identifier, localiser et délimiter les quartiers, îlots, immeubles bâtis ou non bâtis, espaces publics, monuments, sites et secteurs à protéger, à conserver, à mettre en valeur ou à requalifier pour des motifs d'ordre culturel, historique ou architectural et définir, le cas échéant, les prescriptions de nature à assurer leur préservation leur conservation ou leur restauration..»

Cette identification peut donc concerner des secteurs mais aussi des éléments ponctuels. Elle implique un accord de la commune pour une modification de l'élément identifié. En effet, l'article R. 421-23, du Code de l'urbanisme précise que «Les travaux ayant pour effet de modifier ou de supprimer un élément que le plan local d'urbanisme ou un document d'urbanisme en tenant lieu a identifié, en application de l'article L. 151-19 ou de l'article L. 151-23, comme présentant un intérêt d'ordre culturel, historique, architectural ou écologique» doivent être précédés d'une déclaration préalable».

Privés ou publics, ces édifices présentent un intérêt certain justifiant la proposition de leur recensement.

Après recensement exhaustif, ce patrimoine a été identifié au travers des fiches descriptives suivantes, destinées à :

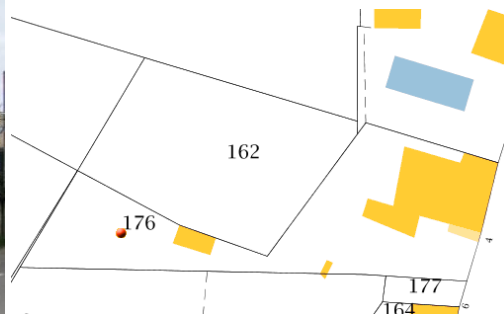
- FAIRE CONNAITRE le patrimoine de la commune
- IDENTIFIER les éléments caractéristiques et leur intérêt
- PRÉCISER les éléments intéressants qui les caractérisent

Dénomination	Chapelle Saint-Sulpice
Adresse	1-9 val de saint Sulpice
Date de construction	XII ^{ème} et XIII ^{ème} siècles
Occupation actuelle	Lieu de culte
Principales caractéristiques architecturales	<p>La chapelle Saint-Sulpice-de-la-Haye a été fondée au XII^e siècle par les moines bénédictins de l'abbaye d'Ivry. Elle s'élève au bord de la Vesgre, entourée de son cimetière.</p> <p>Elle est inscrite à l'inventaire des monuments historiques depuis 1964.</p> <p>C'est un parallélogramme en maçonnerie de pierres de silex, mesurant 21 mètres sur 13. elle comporte un bas-côté et son chevet est plat. L'entrée est en plein-cintre romain, mais sans sculptures. Les fenêtres ménagées dans les murs sont étroites, mais, étant évasées vers l'intérieur, laissent passer une bonne lumière.</p> <p>En très mauvais état après avoir subi la foudre en 1908, malgré quelques tentatives de restauration en 1930, elle était menacée de destruction, quand, en 1972, une équipe de bénévoles lança une large restauration.</p> <p>De nouveaux travaux ont été effectués en 2017.</p>
Préconisations	Cette chapelle est un témoignage patrimonial et culturel de la commune.
	

La Haye

Dénomination	Maison de maître
Référence cadastrale	11
Adresse	2 et 2 bis, rue de Bû
Occupation actuelle	habitation
Principales caractéristiques architecturales	<p>Maison de maître avec pignon sur rue au sein d'un parc arboré. Elevée sur 2 niveaux + comble, elle présente une façade à 3 travées et une symétrie tant horizontale que verticale. Chaînage d'angle en pierre de taille.</p> <p>La toiture à 4 pans est en tuiles plates et percée d'une lucarne.</p> <p>L'entrée s'effectue par un portail en fer forgé entouré de deux pilastres en brique pleine et par une porte piétonne.</p> <p>Le terrain est entouré d'un mur en silex.</p>
Préconisations	Préservation des caractéristiques volumétriques et architecturales.
	

Dénomination	Maison
Référence cadastrale	176
Adresse	4, rue de Bû
Date de construction	XIX ^{ème} siècle
Occupation actuelle	habitation
Principales caractéristiques architecturales	<p>Ancien corps de ferme avec dépendances en alignement sur rue sur un terrain arboré et fleuri. La forme du bâti révèle les agrandissements successifs.</p> <p>Un gîte a été aménagé dans une partie de la maison. Construit en pierre et recouvert d'un enduit à pierre vue, ce gîte présente une façade décorée par des encadrements des ouvertures et un bandeau en briques.</p>
Préconisations	Préservation de la forme urbaine.



Dénomination	Maison
Référence cadastrale	6
Adresse	10, rue de Bû
Date de construction	XIX ^{ème} siècle
Occupation actuelle	habitation
Principales caractéristiques architecturales	<p>Belle maison construite sur deux niveaux à l'alignement de la rue.</p> <p>La façade parfaitement ordonnancée est de belle facture : les éléments de modénatures sont sobres : positionnement et variété des baies (fenêtre droite, œil de bœuf), cheminées en maçonnerie de briques pleines. Les menuiseries en bois peint tranchent avec le blanc des encadrements.</p> <p>La toiture à quatre pans est en tuiles plates.</p>
Préconisations	Préservation de la forme urbaine et de la qualité architecturale
	

Dénomination	Maison rurale
Référence cadastrale	4
Adresse	14, rue de Bû
Date de construction	XIX ^{ème} siècle
Occupation actuelle	habitation
Principales caractéristiques architecturales	Ancienne ferme de bourg comprenant deux bâtiment en équerre dont un avec pignon sur rue organisé autour d'une cour fermée. La structure est réalisée sur un niveau + comble. Le gros œuvre est fait de moellons enduits. La couverture est un toit à deux pentes recouvert de tuiles plates avec lucarnes pendantes.
Préconisations	Préservation de la forme urbaine.



Dénomination	Maison rurale
Référence cadastrale	187
Adresse	16, rue de Bû
Date de construction	XIX ^{ème} siècle
Occupation actuelle	habitation
Principales caractéristiques architecturales	Construction à l'alignement de la rue présentant une façade aux ouvertures régulièrement réparties. La lucarne passante pour l'accès au grenier, l'appentis témoignent de l'architecture traditionnelle du bâti rural. Les piliers en briques sont à préserver.
Préconisations	Préservation de la forme urbaine.



Dénomination	
Référence cadastrale	147
Adresse	16, rue de Bû
Date de construction	XIX ^{ème} siècle
Occupation actuelle	habitation
Principales caractéristiques architecturales	<p>Ancienne ferme à cour fermée avec logis sur rue. L'ensemble est composé du logis, de granges et de hangars.</p> <p>Le logis s'élève sur deux niveaux + comble. Le soubassement est fait de rocaillage. Plusieurs éléments de modénature ont été réalisés en briques (corniche, pilier, bandeau, encadrement des baies, cheminées) alternant parfois avec des pierres de taille.</p> <p>Le toit est à quatre pans, recouvert d'ardoises et porte deux épis de faîtage.</p>
Préconisations	Préservation de la forme urbaine



Dénomination	
Référence cadastrale	218
Adresse	Rue du Général Pelletier ou rue du Milieu
Occupation actuelle	Habitation et hangar
Principales caractéristiques architecturales	L'ensemble des bâtiments est un ancien corps de ferme. Sur le cadastre de 1834, deux bâtiments parallèles sont mentionnés. Seul celui placé en retrait a été conservé auquel on a ajouté une extension perpendiculaire. Construits en meulière, ils s'élèvent sur deux niveaux et sont couverts d'une toiture en tuiles plates.
Préconisations	Préservation des caractéristiques volumétriques et architecturales.



Dénomination	
Référence cadastrale	222
Adresse	2 bis, rue du milieu
Date de construction	XIX ^{ème} siècle
Occupation actuelle	habitation
Principales caractéristiques architecturales	<p>Cette construction de type longère est mentionnée sur le cadastre de 1834. Réalisée en meulière et recouverte d'enduit à pierre vue, elle s'élève sur un niveau + comble aménagé.</p> <p>Les lucarnes pendantes témoignent de son passé rural.</p> <p>Un mur de clôture réalisé en parpaings s'harmonise mal avec le bâti traditionnel.</p>
Préconisations	Préservation des caractéristiques volumétriques et architecturales.



Parcelle 222



Dénomination	
---------------------	--

Référence cadastrale	42
Adresse	8, rue du milieu
Date de construction	XIX ^{ème} siècle
Occupation actuelle	habitation
Principales caractéristiques architecturales	L'ensemble des bâtiments est une ancienne ferme à cour fermée dont le logis n'est pas visible depuis la rue. Elle est mentionnée sur le cadastre de 1834. Le mur de clôture est ornémenté d'un chaperon à deux pentes recouvert de tuiles.
Préconisations	Préservation des caractéristiques volumétriques et architecturales.



Dénomination	
Référence cadastrale	49
Adresse	12, rue du Milieu
Date de construction	Avant 1834
Occupation actuelle	habitation
Principales caractéristiques architecturales	<p>Il s'agit d'une ancienne ferme comprenant deux bâtiments dont un en équerre avec pignon sur rue. Cette ferme à cour fermée dont le logis situé en retrait sur le cadastre de 1834 n'est pas visible depuis la rue.</p> <p>La structure est réalisée sur deux niveaux. Le gros œuvre est fait de moellons enduits. La couverture est recouverte d'ardoises.</p>



Dénomination	
Référence cadastrale	50
Adresse	14, rue du Milieu
Date de construction	Avant 1834
Occupation actuelle	habitation
Principales caractéristiques architecturales	Il s'agit d'une ancienne ferme comprenant trois bâtiments organisés autour d'une cour fermée. Le logis, situé en retrait est en meulière. Il est couvert de tuiles plates. Les dépendances sont en alignement sur rue formant une cour intérieure.
Préconisations	Préservation de la forme urbaine



Dénomination	
Référence cadastrale	57
Adresse	16, rue du Milieu
Date de construction	Avant 1834
Occupation actuelle	Habitation
Principales caractéristiques architecturales	L'existence de cette ferme est attestée dès le XIXe. Les bâtiments d'organisent autour d'une cour irrégulière. Le logis, situé en fond de parcelle s'élève sur un étage carré. Il est bâti en meulière recouvert d'un enduit et la couverture est en tuiles plates. Les bâtiments agricoles sont également couverts de tuiles.
Préconisations	Préservation de la forme urbaine



Dénomination	Maison de maître
Référence cadastrale	59
Adresse	18, rue du Milieu
Occupation actuelle	habitation
Principales caractéristiques architecturales	Maison de maître située sur une très grande parcelle et en retrait de l'alignement. Elle se caractérise par son architecture ordonnancée, son volume, ses éléments de modénature (chaînage d'angle en pierre de taille, cheminées en brique, persiennes anciennes). Elle est couverte par une toiture à 4 pans, en tuiles plates.
Préconisations	Préservation de la forme urbaine et de la qualité architecturale du bâtiment principal.



Dénomination	
Référence cadastrale	86
Adresse	14, rue du Général Pelletier
Occupation actuelle	maison
Principales caractéristiques architecturales	Ensemble de constructions dont la présence du logis principal est attestée sur le cadastre napoléonien de 1834. Le bâtiment situé à l'alignement de la voie a été construit après. Les bâtiments élevés sur deux niveaux s'organisent autour d'une cour irrégulière. Ils ont été bâtis en meulière avec enduit à pierre vue et la couverture est en tuiles plates. Les encadrements des baies sont en pierre de taille. Le mur de clôture est ornémenté d'un chaperon à deux pentes recouvert de tuiles.
Préconisations	Préservation des caractéristiques volumétriques



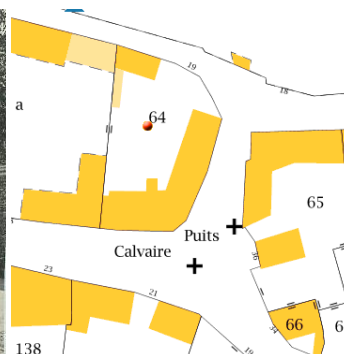
Dénomination	
Adresse	16, rue du Général Pelletier
Principales caractéristiques architecturales	Mécanisme rural, fontaine et puits. Pompe à volant à 6 branches et fontaine.
Préconisations	Petit patrimoine caractéristique de la vie rurale



Dénomination	Maison
Référence cadastrale	242 et 243
Adresse	18, rue du Général Pelletier
Occupation actuelle	habitation
Principales caractéristiques architecturales	Ensemble de constructions réalisées en meulières. Le bâtiment situé à l'alignement de la voie et recouvert de fibro ciment est présent sur le cadastre napoléonien.



Dénomination	Monument aux morts et buste en bronze
Adresse	place
Date de construction	1886
Principales caractéristiques architecturales	<p>Buste en bronze du général Louis Pelletier. Ce dernier, né en 1754 au hameau de la Haye est un général de la Révolution et de l'Empire.</p> <p>Napoléon Ier en fait un des premiers chevaliers puis commandeurs de la Légion d'honneur et lui confie ensuite successivement le commandement des départements du Gard et de l'Hérault.</p> <p>La base de ce monument a été arasée et placée devant le monument aux morts, stèle en forme d'obélisque avec palme et coq en bronze.</p>
Préconisations	Préservation de ce patrimoine commémoratif



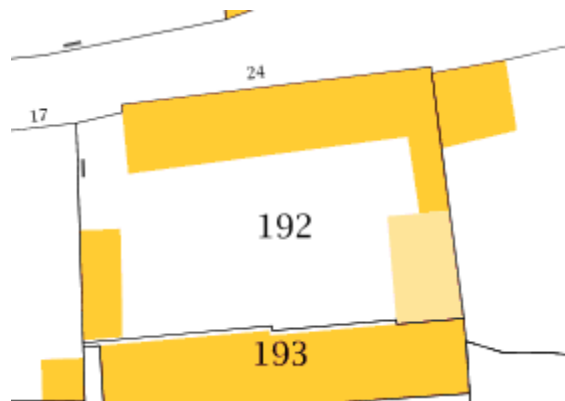
Dénomination	Ancienne mairie-école
Référence cadastrale	106
Adresse	2, rue des écoles
Date de construction	Fin XIX ^{ème} siècle
Occupation actuelle	Salle polyvalente
Principales caractéristiques architecturales	Morphologie représentative d'un type architectural : bâtiment caractéristique de l'architecture administrative de la fin du XIX ^{ème} siècle. Construction en retrait de l'alignement.
Préconisations	Préservation de la forme urbaine et des éléments de modénature.



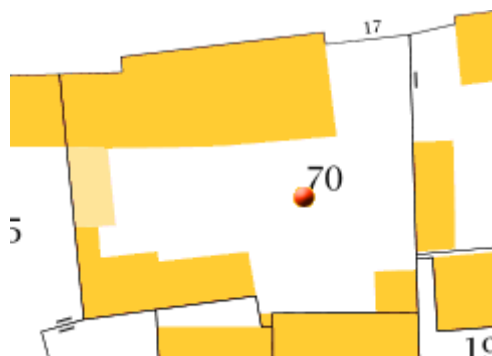
Dénomination	
Référence cadastrale	75
Adresse	11, rue du milieu
Occupation actuelle	Habitation
Principales caractéristiques architecturales	Cet ensemble de bâtiments, à l'alignement de la voie, est construit en meulière. Organisé autour d'une cour fermée, ils forment un « U ».
Préconisations	Préservation de la forme urbaine.



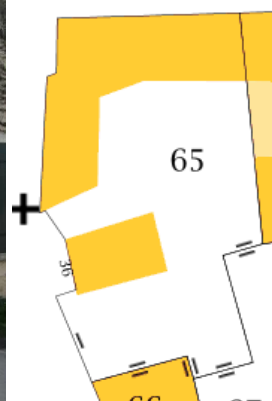
Dénomination	
Référence cadastrale	192
Adresse	15, rue du milieu
Occupation actuelle	Habitation
Principales caractéristiques architecturales	Cet ensemble de bâtiments, à l'alignement de la voie, est construit en meulière. Organisés autour d'une cour fermée, ils s'élèvent sur un niveau + combles.
Préconisations	Préservation de la forme urbaine.



Dénomination	
Référence cadastrale	70
Adresse	17, rue du milieu
Occupation actuelle	Habitation
Principales caractéristiques architecturales	Cet ensemble de bâtiments, à l'alignement de la voie, est construit en meulière. Organisés autour d'une cour fermée, ils sont en meulière. Une cheminée en briques est élevée au pignon.
Préconisations	Préservation de la forme urbaine.



Dénomination	Maison rurale
Référence cadastrale	65
Adresse	36, rue du Général Pelletier
Occupation actuelle	Habitation
Principales caractéristiques architecturales	Ensemble de deux constructions dont l'un en forme de « L » est bâti à l'alignement de la voie. Une partie est à pans de bois, l'autre recouverte d'un enduit.
Préconisations	Préservation de la forme urbaine.

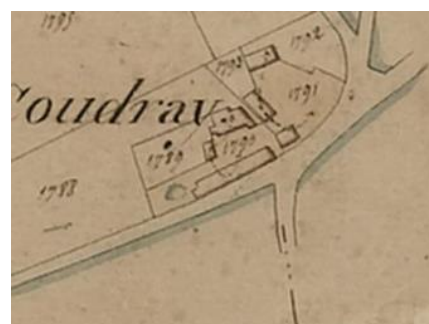


Dénomination	Maison rurale
Référence cadastrale	AB 64
Adresse	19, rue du Milieu
Occupation actuelle	Habitation
Principales caractéristiques architecturales	Ensemble de constructions de différentes hauteurs bâties à l'alignement de la voie. Les bâtiments s'organisent autour d'une cour régulière bâtie sur trois côtés. Elevés sur un niveau + comble, surmontée d'une toiture en tuiles plates, la façade est couverte d'un enduit de ciment.
Préconisations	Préservation de la forme urbaine.



Le Coudray

Dénomination	Ferme
Référence cadastrale	ZL 84
Adresse	10, rue du Châtelet
Principales caractéristiques architecturales	<p>L'existence de cette ferme est attestée sur le cadastre napoléonien. Deux grands bâtiments parallèles se font face. Le logis construit en retrait est composé vraisemblablement de meulière et recouvert d'un enduit en ciment.</p> <p>De taille réduite sur le cadastre napoléonien, des extensions ont été ajoutées par la suite.</p> <p>La toiture à deux pans est en tuiles plates.</p> <p>Le bâtiment agricole construit à l'alignement de la voie laisse apparaître les matériaux d'origine (meulière et terre).</p>
Préconisations	Préservation de la forme urbaine.



Dénomination	Ferme
Référence cadastrale	ZK 169
Adresse	10, rue du Châtelet
Principales caractéristiques architecturales	L'existence de cette ferme est attestée sur la cadastre napoléonien. Deux grands bâtiments perpendiculaires à la voie se font face. Le logis, élevé sur un niveau et composé vraisemblablement de meulière est recouvert d'un enduit.
Préconisations	Préservation de la forme urbaine.



Dénomination	Le Coudray
Référence cadastrale	ZK 01 301
Adresse	3, rue du Châtelet
Occupation actuelle	habitation
Principales caractéristiques architecturales	Ancien corps de ferme construit en retrait de l'alignement. Le logis perpendiculaire à la voie est de type longère. Sa toiture à deux pans est percée de lucarnes.
Préconisations	Préservation de la forme urbaine.



Dénomination	Le Coudray
Référence cadastrale	ZK 01 175
Adresse	4, rue du Châtelet
Occupation actuelle	habitation
Principales caractéristiques architecturales	Construction attestée sur le cadastre napoléonien. Elevée sur deux niveaux, cette longère s'est agrandie d'une aile et d'une autre extension.
Préconisations	Préservation de la forme urbaine.



Dénomination	Le Coudray
Référence cadastrale	300a
Adresse	1, rue du Châtelet
Date de construction	XIX ^{ème} ou XX ^{ème} siècles
Occupation actuelle	habitation
Principales caractéristiques architecturales	Construction de type longère élevée sur un niveau + comble. De belle facture, ses ouvertures sont ordonnancées, la toiture est en tuiles plates et percée de lucarnes.
Préconisations	Préservation de la forme urbaine.



Dénomination	Prieuré
Référence cadastrale	322
2 rue du	Prieuré
Date de construction	XV ^{ème} siècle
Occupation actuelle	habitation
Principales caractéristiques architecturales	Ancien prieuré du XV ^e siècle situé sur une parcelle de 15 000 m ² , il a été restauré récemment.
Préconisations	Préservation de la forme urbaine.



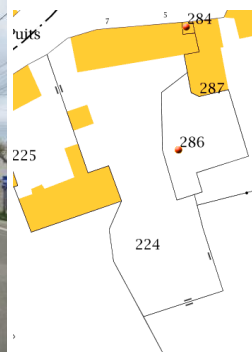
photo 2009

Dénomination	Lavoir
Référence cadastrale	46
Adresse	Rue de la mairie
Date de construction	XIX ^{ème} siècle
Occupation actuelle	lavoir
Principales caractéristiques architecturales	Toiture à double pans en tuiles mécaniques. Lieu de charme au bord de l'eau où se réunissaient les lavandières.
Préconisations	Intérêt culturel et historique. Fortement dégradé, il mériterait d'être restauré.



Dénomination	Richeville
Référence cadastrale	127
Adresse	12, rue de la Tour
Date de construction	1781
Occupation actuelle	Habitation et chambres d'hôtes.
Principales caractéristiques architecturales	<p>Cette ancienne ferme abrite aujourd'hui des chambres d'hôtes. Organisée autour d'une cour fermée, elle est située en retrait de la voie et en fond de parcelle.</p> <p>La structure est réalisée sur un niveau + comble. Le gros œuvre est fait de moellons recouverts par un enduit. La couverture est un toit à deux pentes recouvert de tuiles plates avec lucarnes.</p>
Préconisations	Préservation de la forme urbaine.

Dénomination	Richeville
Référence cadastrale	284
Adresse	5 et 7, rue de la Tour
Occupation actuelle	Habitations
Principales caractéristiques architecturales	Ensemble composé de deux maisons de type longère construites à l'alignement de la voie. Leur construction est antérieure à 1834 puisqu'elles ont mentionnées au cadastre napoléonien. Leur toit à deux pans est en tuiles plates. Un enduit à pierre vue recouvre leur façade.
Préconisations	Préservation de la forme urbaine.



Dénomination	
Référence cadastrale	120 et 146
Adresse	14 rue des Tilleuls
Occupation actuelle	habitation
Principales caractéristiques architecturales	Anciens corps de ferme dont la construction est attestée sur le cadastre napoléonien. Ils étaient construits en retrait de la voie au milieu de la parcelle. Sur la parcelle 146, un autre bâtiment en moellons est à l'alignement de la voie. Les extensions ont été bâties perpendiculairement au logis fermant la cour.
Préconisations	Préservation de la forme urbaine.



Dénomination	
Référence cadastrale	295
Adresse	Route du Tilleul
Occupation actuelle	Habitation
Principales caractéristiques architecturales	<p>Construction de type longère avec comble bâtie à l'alignement de la voie dont la présence est attestée sur le cadastre napoléonien. La toiture à double pans en tuiles plates est percée d'une lucarne.</p> <p>Bien que recouverte d'un enduit, les pignons laissent apparaître les pierres de taille des chaînes d'angle.</p>
Préconisations	Préservation de la forme urbaine.



Saint Lubin de la Haye – Bourg

Dénomination	
Référence cadastrale	370
Adresse	29, rue de la mairie
Occupation actuelle	habitation
Principales caractéristiques architecturales	Construction de type longère dont la présence est attestée sur le cadastre napoléonien. Elle est implantée perpendiculairement à la voie.
Préconisations	Préservation de la forme urbaine.



Dénomination	
Référence cadastrale	128
Adresse	21, rue de la mairie
Occupation actuelle	habitation
Principales caractéristiques architecturales	Construction de type longère dont la présence est attestée sur le cadastre napoléonien. Elle est implantée en retrait de la voie.
Préconisations	Préservation de la forme urbaine.



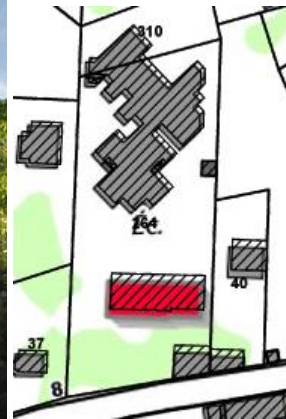
Dénomination	
Référence cadastrale	127
Adresse	19, rue de la mairie
Occupation actuelle	habitation
Principales caractéristiques architecturales	Construction dont la présence est attestée sur le cadastre napoléonien. Elle est implantée perpendiculairement à la voie.
Préconisations	Préservation de la forme urbaine.



Dénomination	
Adresse	27, rue de la mairie
Occupation actuelle	habitation
Principales caractéristiques architecturales	Corps de ferme dont la présence est attesté sur le cadastre napoléonien.
Préconisations	Préservation de la forme urbaine.



Dénomination	Mairie
Adresse	6, rue de la mairie
Occupation actuelle	habitation
Principales caractéristiques architecturales	Morphologie représentative d'un type architectural : bâtiment caractéristique de l'architecture administrative de la fin du XIXe. Construction en retrait de l'alignement et parfaite symétrie des ouvertures. Encadrement des baies, bandeau, corniche et chaînage d'angle en briques.
Préconisations	Préservation de la forme urbaine.



Dénomination	
Adresse	2 et 4, rue du Cornet
Occupation actuelle	habitation
Principales caractéristiques architecturales	Séquence de maisons de bourg formant un front bâti cohérent.
Préconisations	Préservation de la forme urbaine.



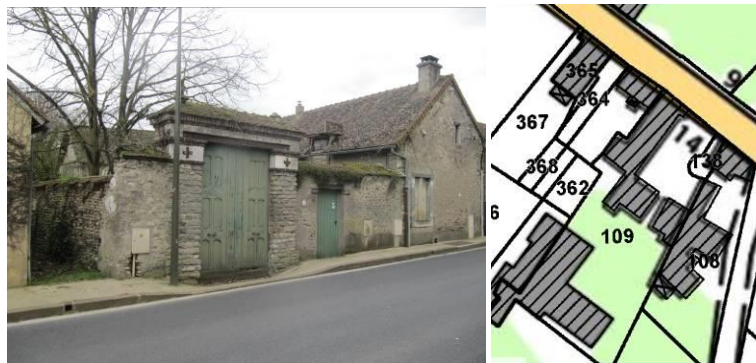
Dénomination	
Adresse	6, rue du Cornet
Occupation actuelle	habitation
Principales caractéristiques architecturales	Construction dont la présence est attestée sur le cadastre napoléonien. Elle est implantée perpendiculairement à la voie et est bâtie en moellons recouverts d'un enduit. Sa toiture à deux pans est en tuiles plates.
Préconisations	Préservation de la forme urbaine.



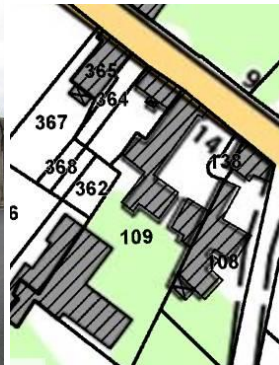
Dénomination	
Adresse	Rue de Gressey
Occupation actuelle	habitation
Principales caractéristiques architecturales	Construction dont la présence des bâtiments situés à l'alignement de la rue de Gressey et de la rue du Cornet est attestée sur le cadastre napoléonien. Elle est bâtie en moellons recouverts par endroits d'un enduit. Sa toiture à deux pans est en tuiles plates.
Préconisations	Préservation de la forme urbaine. La toiture du bâtiment situé rue de Gressey mériterait d'être refaite.



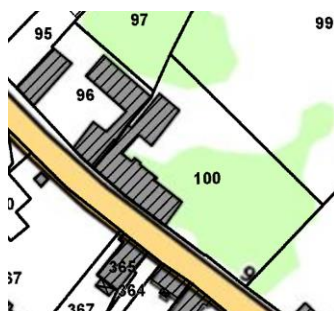
Dénomination	
Référence cadastrale	109
Adresse	12 rue de Houdan
Occupation actuelle	habitation
Préconisations	Préservation de la forme urbaine.



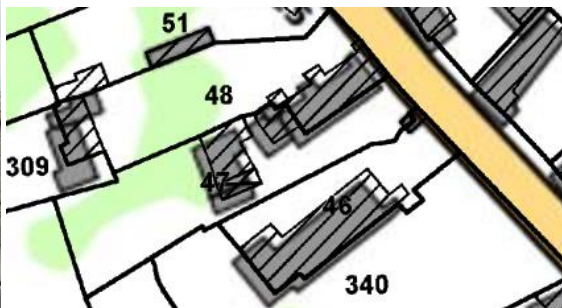
Dénomination	
Référence cadastrale	108 et 138
Adresse	14, rue de Houdan
Occupation actuelle	habitation
Principales caractéristiques architecturales	Constructions dont la présence de certains bâtiments est attestée sur le cadastre napoléonien.
Préconisations	Préservation de la forme urbaine.



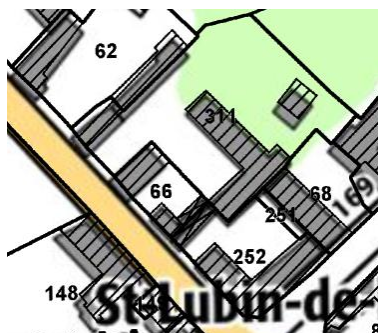
Dénomination	
Adresse	9, rue de Houdan
Occupation actuelle	habitation
Principales caractéristiques architecturales	Constructions en moellons à l'alignement de la voie.
Préconisations	Préservation de la forme urbaine.



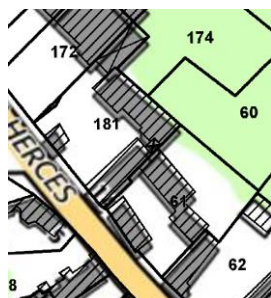
Dénomination	
Référence cadastrale	47
Adresse	rue des Herses
Occupation actuelle	habitation
Principales caractéristiques architecturales	Construction en moellons avec pignon à l'alignement de la voie.
Préconisations	Préservation de la forme urbaine.



Dénomination	
Référence cadastrale	66
Adresse	6, rue des Herses
Occupation actuelle	habitation
Principales caractéristiques architecturales	Construction avec pignon à l'alignement de la voie. Un appentis a été ajouté au logis principal.
Préconisations	Préservation de la forme urbaine.



Dénomination	
Adresse	14, rue des Herses
Occupation actuelle	habitation
Principales caractéristiques architecturales	Constructions organisées autour d'une cour fermée.
Préconisations	Préservation de la forme urbaine.



Éléments de paysage identifiés au titre de l'article L151-23 du Code de l'urbanisme

L'article L151-23 du Code de l'urbanisme précise que : « *Le règlement peut identifier et localiser les éléments de paysage et délimiter les sites et secteurs à protéger pour des motifs d'ordre écologique, notamment pour la préservation, le maintien ou la remise en état des continuités écologiques et définir, le cas échéant, les prescriptions de nature à assurer leur préservation. Lorsqu'il s'agit d'espaces boisés, il est fait application du régime d'exception prévu à l'article L. 421-4 pour les coupes et abattages d'arbres.*

Il peut localiser, dans les zones urbaines, les terrains cultivés et les espaces non bâtis nécessaires au maintien des continuités écologiques à protéger et inconstructibles quels que soient les équipements qui, le cas échéant, les desservent. »

Les éléments identifiés au titre du patrimoine naturel se composent essentiellement de haies, d'arbres remarquables et des cours d'eau.

Le maillage de haies au-delà de son intérêt paysager, présente des fonctions multiples, primordiales à l'équilibre de l'espace rural :

- La lutte contre l'érosion des sols par le ruissellement des terres cultivées,
- La constitution de véritables corridors écologiques pour la faune.

Les arbres, murs et éléments de la trame bleue sont identifiés comme éléments paysagers à protéger et sont localisés au plan de zonage, les prescriptions de nature à assurer leur protection sont précisées dans le règlement.



Arbre isolé à Richeville



arbre isolé chemin de Richebourg



Vallée



Mur